

OFFRE D'EMPLOI : ANIMATEUR / ANIMATRICE ALSH (H/F)

Tous les mercredis après-midis à compter du 9 septembre 2026

Dans le cadre de son Accueil de Loisirs, le Centre Social Ker Yann - Villejean, recherche 3 animateur.ices afin de compléter son équipe.

L'accueil de loisirs reçoit les enfants tous les mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Les enfants sont âgés de **3 à 12 ans** (souvent un vingtaine d'enfants). L'équipe est composée d'une directrice et de 3 animateur.ices, s'étoffant parfois avec la venue de stagiaires ou de bénévoles.

Lors d'un après-midi au centre de loisirs, les animateur.ices accueillent chaleureusement les enfants à 13h30. La première demi-heure, les enfants sont en activités libres. Les animateur.ices font des jeux et papotent avec les enfants. Ils favorisent aussi la rencontre entre les enfants. A 14h, l'équipe anime le rassemblement, le rendant dynamique par des chansons ou autre petits jeux, c'est l'occasion de leur présenter le programme et de se répartir en groupe. Les enfants ont la plupart du temps la possibilité de faire du jeu/dessin libre en parallèle des activités proposées. Vers 16h le groupe prend le goûter. Pour finir, les enfants ont un dernier temps d'activités libre avant l'arrivée des parents. Les animateur.ices rangent et nettoient les espaces. A 17h30, une fois les enfants partis, l'équipe fait un bilan de l'après-midi et s'organise pour la semaine suivante.

Poste à pourvoir	Animateur.ice ALSH H/F (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
Employeur	Association Rennaise des Centres Sociaux 216 Rue de Châtillon à Rennes
Lieu de Travail	Accueil de loisirs du centre social de Ker Yann - Villejean 9 rue du Doyen Colas, 35000 Rennes (à 5min du métro Villejean)
Horaire hebdomadaire	Tous les mercredis de l'année scolaire 2026/2027 de 13h15 à 18h, du 9 septembre au 23 juin, hors vacances scolaire. + 2 demi-journée de réunion d'équipe (et le 9 septembre est un après-midi en équipe sans les enfants) + possibilité de travailler pendant les vacances si l'ALSH est ouvert (vacances d'automne et de printemps) Poste à pourvoir à compter du mercredi 9 septembre 2026.
Rémunération mensuelle	Selon la Convention Collective des Acteurs du Lien Social et Familial : 1 point. Contrat Engagement Educatif (CEE) : Forfait ½ Journée : 52.93 € brut Forfait Journée : 101.338 € brut
Profil de poste	BAFA ou équivalent

<p>Missions</p>	<p>Sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs du Centre Social, vous serez amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'encadrement d'enfants de 3 à 12 ans • Mettre en œuvre le projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) • Participer à l'accueil des familles et enfants • Mettre en œuvre des activités/animations adaptées aux publics • Veiller à la sécurité affective et physique des enfants • Accompagner les enfants à comprendre et respecter le cadre et les règles • Accompagner les enfants sur des missions de vie quotidienne (s'habiller, aller aux toilettes...) • Intervenir en cas de conflits, violences ou discriminations • Ranger et nettoyer les espaces • Participer activement aux réunions de préparation et bilan
<p>Qualités requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aimer travailler avec les enfants de 3 à 12 ans, leur montrer de l'intérêt sincère et aimer jouer avec elleux • Être capable de mener des activités adaptées à l'âge des enfants • Etre capable d'improviser des jeux/petites activités pour répondre à certaines situations (temps d'attente, temps calme...) • Etre enthousiaste, pouvoir emporter les enfants dans des propositions • Etre impliqué.e dans la proposition et préparation d'activités • Avoir le sens de l'organisation, être rigoureux.se vis-à-vis des horaires et des règles relatives aux ACM (règles d'hygiène, de sécurité...) • Etre patient.e, avoir envie d'accompagner les enfants à développer leur autonomie plutôt que faire à leur place • Aimer travailler en équipe
<p>Les candidatures doivent être adressées dès à présent par mail à ariane.chopani@assoarcs.com, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter la directrice de l'ALSH à cette adresse.</p>	